

Atelier APA 6508 | Automne 2018

Paysages de proximité _ 4,5 cr.

Professeur responsable : Bernard St-Denis

Maîtrise en architecture de paysage

École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Université de Montréal

Introduction

L'atelier *Paysage de proximité* est un lieu de création où les compétences en design sont approfondies et appuyées par :

- une analyse des potentiels de projet de paysage réalisée sur la base d'une compréhension du contexte urbain à l'étude, en tant que milieu situé d'un point de vue géographique, historique et socioculturel, et des différents enjeux identifiés;
- une prise de position conceptuelle claire et multidimensionnelle tenant en compte l'ancrage du projet dans la situation en question et dans les pratiques urbaines typiques de notre temps, en vue d'une contribution positive et substantielle du projet à la qualité de vie des citoyens;
- un processus d'exploration et d'approfondissement du projet, sur le plan conceptuel, programmatique, spatial, matériel, et autres, incluant l'expérience potentielle du lieu, tenant compte des usages possibles, des retombées positives à différents niveaux, et intégrant les questions écologiques spécifiquement ciblées dans le cadre de l'atelier;
- la mise au point du projet jusqu'au design détaillé des principaux éléments, intégrant les aspects techniques, incluant la conception des

détails de construction au fur et à mesure de l'élaboration du projet et la production des documents techniques correspondants;¹

- l'élaboration des documents de travail au fur et à mesure de la progression du projet, sans lesquels les objectifs, les principes retenus, les hypothèses d'aménagement, leurs variantes et leurs composantes ne peuvent ni être testées, ni validées;
- l'élaboration de documents finaux, incluant des planches de présentation et un rapport, auquel est joint le dossier final élaboré dans le cours APA 6519.

Le programme de l'atelier est modulé de manière à permettre aux étudiant(e)s de couvrir les principales articulations conceptuelles et procédurales d'un projet d'architecture de paysage, y compris, en particulier, sa mise au point détaillée. Ainsi, l'échelle de l'intervention projetée est adaptée à l'approfondissement du projet sur le plan matériel et technique. Le site et le contexte choisis favorisent de tels apprentissages tout en ouvrant des pistes de réflexion à propos des espaces publics de la ville actuelle.

Les espaces publics : balises générales

Les populations urbaines bénéficient de conditions de mobilité qui les affranchissent, en pratique, de toute attache à leur environnement immédiat et mettent à leur disposition la ville, sinon la région, dans son entièreté. Comment dès lors concevoir et créer les espaces publics sachant que les pratiques de l'espace urbain, délocalisées et fragmentaires, ne sont plus vraiment conditionnées par le facteur de proximité? Quels sont les pratiques et les rituels collectifs susceptibles d'émerger et de durer dans les squares, places, parcs, jardins publics, promenades et autres? De toute évidence, ces pratiques et rituels ne relèvent pas strictement de la vie de quartier. Ils découlent de l'ensemble des activités ayant cours, de jour comme de nuit, dans un secteur donné (commerce, affaires, tourisme, manifestations culturelles, *happenings* de toutes sortes, flânerie, etc.), auxquels

¹ Le cours APA6519 couvre la dimension technique du projet et comporte des exigences spécifiques. Néanmoins, les activités et les livrables de ce cours sont étroitement liés à l'atelier et découlent entièrement du projet. Voir le syllabus.

correspondent des influx d'usagers et une multiplicité d'usages possibles, y compris la simple promenade.

Par ailleurs, le discours aménagiste offre plusieurs points de vue sur l'importance de bien aménager les espaces publics. Ceux-ci expriment l'identité collective, ils sont les reflets de la culture urbaine et matérielle, etc. Ils contribuent à la qualité du cadre de vie. Ils comblent les besoins de populations urbaines en matière de récréation et de vie collective, notamment via les rituels festifs. Ils sont les supports essentiels, enfin, du déroulement quotidien des interactions sociales. Chacune de ces vertus émane d'un point de vue particulier sur les espaces publics. Aucune n'apparaît dénuée de sens et de justification.

Il n'en demeure pas moins que les espaces publics sont souvent associés à la production du « décorum urbain » contribuant à l'image positive que souhaitent se donner les villes. Celles-ci voient dans leur patrimoine d'espaces publics des leviers pour stimuler le développement immobilier, attirer des résidents, supporter l'activité touristique, favoriser les investissements, entre autres retombées.

L'aménagement des espaces publics est donc arrimé à de multiples points de vue soutenus par des points de vue, des intérêts et des enjeux qui convergent, ou qui s'opposent. L'architecte paysagiste doit pouvoir tirer parti des convergences et concilier les divergences tout en veillant à la pertinence des intentions de projet et à cohérence des interventions dans le contexte urbain considéré. Quelle que soit leur nature et les motivations qui sous-tendent leur aménagement, les espaces publics doivent d'abord et avant tout contribuer positivement à l'expérience individuelle et collective de la ville.

Le contexte d'intervention : Griffintown

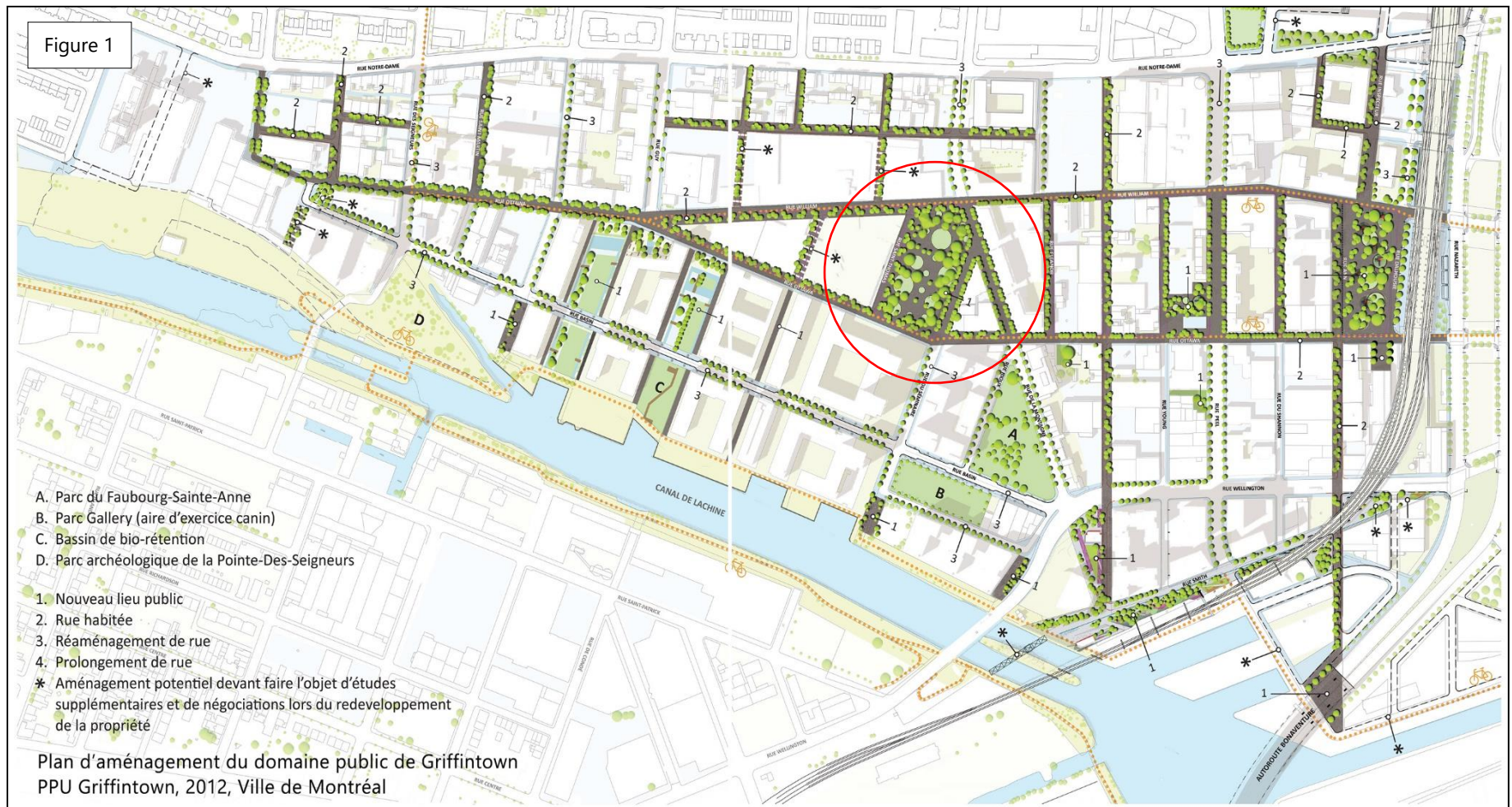
L'atelier sera principalement axé sur l'aménagement d'un espace public dans le quartier Griffintown. Le quartier est situé entre le canal de Lachine et la rue Notre-Dame, à l'ouest du boulevard Henri-Bourassa (axe Bonaventure, figure 1). Il a fait l'objet, dans les dix dernières années d'un intérêt soutenu et d'un investissement considérable de la part des promoteurs immobiliers, dont les

projets se sont multipliés sous forme de tours d'habitations en copropriété. On prévoit qu'à terme, lorsque le potentiel immobilier sera comblé, 12 000 ménages seront venus s'installer à Griffintown.

Un plan particulier d'urbanisme (PPU) a été adopté en 2008 par l'arrondissement du Sud-Ouest et fortement contesté en raison des densités et des gabarits qu'il autorisait. Devant la levée de boucliers et l'agitation de l'opinion publique, la Ville a entrepris en 2012 de mener une consultation, par le biais de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), en deux étapes. La première consistait à baliser les enjeux du développement du quartier en ayant recours à des analyses sectorielles et à la participation des citoyens et des groupes intéressés. La deuxième étape consistait à évaluer un nouveau PPU soumis par les services municipaux en tenant compte du bilan élaboré par l'OCPM pour la première étape.

Ce nouveau projet, qui a été mis en vigueur depuis, a corrigé les plus flagrantes lacunes du premier et amélioré les perspectives de développement du quartier, notamment par le biais de l'aménagement d'espaces publics de qualité, susceptibles de supporter la vie publique et d'offrir une expérience urbaine agréable. Malgré tout, une partie des projets de condominiums logés dans des tours comptant jusqu'à 20 étages a été réalisée, ces projets ayant été autorisés avant qu'un moratoire ne soit décrété sur l'application du PPU de 2008 et avant que les consultations publiques aient été tenues. Certains de ces projets ont été jugés contraires aux règles de l'art, considérant leur milieu d'insertion. Le PPU 2012 en revanche, énonce les objectifs et des principes d'aménagement urbain susceptibles de livrer un cadre de vie de qualité.

Outre une révision des paramètres d'édification (hauteurs, pourcentage d'occupation des parcelles, etc.) et la protection des bâtiments reconnus pour leur valeur patrimoniale, le PPU préconise un investissement important dans les espaces publics de plusieurs types (parcs, squares, promenades, rues partagées, etc.), cela requérant l'acquisition de certaines parcelles. Les interventions prévues en la matière distingueront significativement Griffintown des secteurs avoisinants et d'une bonne partie du territoire montréalais.



Le projet réalisé portera sur une des composantes du réseau d'espaces publics, dont il s'agira de définir la raison d'être ou la vocation, dans le quartier en transformation, compte-tenu des affectations prévues au PPU, des activités potentielles et autres facteurs. Ce faisant, et considérant que le PPU a été élaboré sur des bases sérieuses, considérant aussi qu'il a passé l'épreuve de la consultation publique (OPCM), le projet sera élaboré conformément aux paramètres fixés par le PPU à l'égard des espaces publics. Il n'y aura donc pas lieu d'initier une démarche de *design urbain* pour ancrer

le projet dans son contexte, existant et projeté. Cela nous éloignerait des objectifs premiers de l'atelier. Une réflexion sera néanmoins tenue sur les potentiels d'usage des espaces publics projetés dans le PPU, ces potentiels n'ayant pas été spécifiquement abordés. Il faudra aussi aborder le projet sous l'angle écologique, comme une réponse locale aux changements climatiques, l'un des défis les plus pressants pour les architectes paysagistes aujourd'hui. Finalement, le projet sera approfondi jusqu'à la production d'esquisses détaillées et de détails de construction. Les aspects techniques

seront donc intégrés au processus à toutes les étapes du projet à compter de l'adoption d'un parti d'aménagement. Ces aspects sont abordés ci-après.

Les changements climatiques

Il est impossible, à notre époque, de faire abstraction des enjeux et des défis auxquels sont confrontés nos sociétés en matière d'environnement. Dans la conscience collective et dans le discours autour de ces questions, il n'est plus seulement question de réchauffement planétaire mais bien de changements climatiques avérés, dont l'ampleur ne peut être évaluée précisément, mais qui sont inévitables, au point où l'humanité serait aujourd'hui dans une situation de « crise climatique ». La question est désormais non seulement de limiter le réchauffement de l'atmosphère mais également de restreindre la portée de la crise. Dans notre domaine, de nombreuses approches ont été développées pour adapter nos interventions en visant, par exemple :

- une meilleure gestion des eaux de ruissellement, qu'il s'agit de réduire au profit de leur rétention et de leur percolation dans les sols (y compris par la réduction des surfaces imperméables), ce qui permet de recharger les nappes phréatique et de favoriser l'évapotranspiration ;
- l'adaptation optimale des végétaux utilisés dans nos interventions aux conditions locales, en vue de la réduction drastique de leur vulnérabilité, cela favorisant également l'économie des ressources et de l'énergie requises pour leur établissement et leur maintien;
- l'utilisation des matériaux et des techniques de construction les plus durables et les moins coûteux en ressources et en énergie, cela incluant la réduction éventuelle de la portée du construit, y compris les opérations de nivellement;
- l'établissement des conditions nécessaires à la biodiversité, non seulement en ce qui concerne l'aménagement des milieux nécessaires à son maintien et à sa croissance, qu'il s'agisse de la flore, de la faune ou des insectes, mais également en ce qui concerne l'établissement des réseaux écologiques nécessaires au déploiement des espèces, en particulier dans l'espace urbanisé;

- la complémentarité entre les espaces paysagés de toute nature et le bâti, pour ce qui est par exemple de la récupération, du traitement et de la réutilisation des eaux de ruissellement (les toits) et des eaux usées, de la réduction des îlots de chaleur et de l'économie générale des ressources et de l'énergie, entre autres.

Dans le cours de l'atelier, les étudiant(e)s seront invité(e)s à répondre explicitement aux défis que posent les changements climatiques et à user des approches et des mesures les plus pertinentes et les plus adaptées au projet. Ces dernières n'entraîneront pas la mise à l'écart de tous les autres aspects du design (répondre aux aspirations locales, définir un cadre programmatique, statuer sur les usages potentiels, explorer le sens et les qualités du lieu et de l'expérience potentielle, etc.), mais elles orienteront le projet de manière décisive.

Des ressources documentaires seront mises à disposition des étudiant(e)s (en réserve à la bibliothèque). En définitive, la réflexion, les explorations et l'approfondissement conduisant à la mise au point du projet seront balisées par les deux questions qui suivent.

1. Comment peut-on et doit-on aborder le projet, quant aux intentions qui le sous-tendent et quant à sa réalisation, pour limiter les facteurs contribuant au réchauffement et aux changements climatiques?
2. Comment peut-on et doit-on aborder le projet, quant aux intentions qui le sous-tendent et quant à sa réalisation, dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques, compte tenu des impacts qui en découleront régionalement et localement?

Une exploration sur le thème du jardin

Depuis l'âge d'or du square-jardin montréalais, au XIXe siècle, il n'a guère été question d'exploiter la figure du jardin dans la mise en œuvre des espaces publics de la ville. L'essor du grand parc métropolitain sur le continent, au cours du même siècle, a engendré le parc du mont-Royal et le parc de l'île Sainte-Hélène pour ensuite donner lieu à de multiples dérivés d'échelles plus modestes, lesquels ont été disséminés dans les arrondissements et les quartiers. L'activité physique ayant été mise de

l'avant, au début du XXe siècle, dans les politiques municipales concernant les espaces verts, les parcs ont été peu à peu envahis par des équipements de sport et de jeux, lesquels ont été les principales composantes des parcs municipaux aménagés dans les années 1950 et suivantes.

Au cours de la même période, les squares et les places ont perdu leur privilège dans la pensée sur la ville et dans les intentions d'aménagement. Sauf exceptions, la plupart ont été négligés, plusieurs d'entre eux ont été convertis en aires de stationnement (place Jacques-Cartier, Champ-de-Mars) ou transformés en plaques tournantes du réseau de tramways et d'autobus (square Cabot, place d'Armes). L'un des plus importants (square Viger) a été éradiqué par la construction de l'autoroute Ville-Marie. L'importance des espaces publics a de nouveau été reconnue au cours des années 1970, cela faisant suite à un rejet du « saccage » provoqué par l'urbanisme fonctionnaliste moderne², et au « retour » à une certaine urbanité. Néanmoins, dans le « savoir-faire » urbain acquis dans les décennies suivantes, il a surtout été question de places, squares, rues, boulevards, promenades et autres.

Le jardin public n'a été graduellement remis à l'honneur qu'à travers le travail d'un certain nombre d'architectes paysagistes, dans des contextes parfois singuliers (le High Line de New York, par James Corner et Piet Oudolf, les quais de Bordeaux par Michel Corajoud). Sauf pour quelques projets peu connus (l'esplanade du Palais des congrès, par Claude Cormier), Montréal n'a pas été le théâtre d'un « retour du jardin » dans le domaine public.

Or, le site auquel l'atelier sera consacré (cercle rouge, figure 1) se prête, au minimum, à une réalisation hybride où pourraient cohabiter un type de jardin, peut-être inédit (considérant les remarques qui précèdent au sujet du défi à relever en rapport aux changements climatiques) et des espaces consacrés aux usages que l'on associe plus traditionnellement aux parcs, par exemple. Les étudiant(e)s seront invité(e)s à se prêter aux explorations

²² Jane Jacobs, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Liège : Mardaga, 1990.

³ Michel Foucault, *Les Hétérotopies*, sur *France-Culture*, 7 décembre 1966 _ <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/heure->

susceptibles de conduire, dans cet esprit, à une proposition convaincante sur le plan conceptuel. Un tel exercice sera supporté par une réflexion portant sur la notion de jardin, nourrie par les notions vues dans le cours APA1110 (histoire et théorie), par l'expérience des étudiant(e)s en la matière, et par des textes disponibles sur Studium. Les étudiant(e)s porteront une attention particulière à deux textes de Michel Foucault, dans lesquels il traite de l'hétérotopie,³ ce concept étant extrêmement fécond pour tout travail sur les jardins. Les étudiant(e)s seront invités à travailler à partir de cette idée que tout jardin est une hétérotopie.

Design détaillé et construction

Les travaux réalisés dans l'atelier comprendront le design détaillé des composantes essentielles des projets et la production des détails de construction qui y correspondent. À cette fin, le cours APA 6519 est étroitement intégré à l'atelier, tant du point de vue du processus de design que du point de vue de la mise au point des projets. La conception détaillée (matériaux et composantes diverses, modes d'assemblage et de mise en œuvre, études d'alternatives, recherches et documentation pertinentes, etc.) fera partie de plusieurs étapes du projet. C'est dire que sitôt les éléments d'un projet identifiés, les étudiant(e)s devront être en mesure d'en définir les modalités de mise en œuvre et la faisabilité (hypothèses de résolution technique). Les exigences qui s'appliquent à cette dimension du projet sont présentées dans le syllabus du volet APA 6519. À noter que pour réussir l'atelier, il faut également réussir le volet en question.

Le déroulement de l'atelier

Le processus d'élaboration du projet est segmenté en étapes. Au début de chaque étape sont précisés, en directives précises, le travail à accomplir et les produits à livrer, appelés « livrables ». Il est possible que le déroulement de l'atelier soit modifié en cours de trimestre si la conduite du projet le

de-culture-francaise-les-utopies-reelles-ou-lieux-et; Michel Foucault, « Des espaces autres », *Empan*, no. 54, 2004, p. 12-19.

requiert. Par exemple, une étape pourrait être allongée, le travail demandé pourrait être modifié, etc., pour permettre d'approfondir un aspect, de surmonter des difficultés particulières ou de parachever des apprentissages. Une telle éventualité doit être considérée comme normale. Comme point de départ, les activités prévues sont néanmoins présentées dans le calendrier inclus à la fin du présent syllabus. Les séances spécifiquement consacrées au volet APA 6519 de l'atelier y sont identifiées en gris. De même, les dates de dépôt des livrables et les étapes qui y correspondent sont identifiées en rouge.

Production et affichages

Les livrables demandés à chaque étape seront affichés à 9h00, dès le début de la séance d'atelier où le travail doit être livré. Les livrables incluent ceux qui relèvent du cours APA 6519 mais ceux-ci sont évalués dans le cadre de ce cours et conformément au syllabus du cours.

Outre le dépôt des livrables, les documents de travail (brouillons, documents exploratoires 2D ou 3D, etc.) doivent être disponibles en tout temps pour alimenter les échanges et les explorations. Une partie de la note finale portera sur le respect de cette exigence.

Les projets ne pourront avancer que sur la base d'une production graphique, ou matérielle, en 2D et en 3D. Cette production sera à la fois le produit des réflexions, des prises de position et des hypothèses émises, mais elle sera aussi le support des explorations et de l'approfondissement du projet, à toutes les étapes. Pour cette raison, il n'y aura discussion sur le projet en cours que s'il y a des documents à consulter, livrables et autres. De plus, les étudiant(e)s doivent en main à chaque séance l'équipement requis pour relancer l'exploration de manière fructueuse (matériel à dessin, notamment, papier calque, stylos feutres, plans ou autres documents de base imprimés, bases de maquettes, etc.).

Produire pour projeter

La production graphique et matérielle est un moteur essentiel du projet pour plusieurs raisons. Au niveau des analyses, le traitement graphique de

l'information et des relevés permet soit de tirer des constats qui, dans bien des cas, ne peuvent émerger autrement, soit d'affiner les constats en question, ou encore d'en établir la validité (ou non). Certaines analyses ne peuvent d'ailleurs être effectuées que par une présentation graphique ou matérielle des faits. Par exemple, pour voir que la topographie d'un lieu détermine des « figures spatiales » identifiables, il faut modéliser cette topographie avec des moyens efficaces, comme une coupe, par exemple. D'autre part, lorsque ces constats donnent lieu à des objectifs et des principes d'intervention, voire à intentions générales d'aménagement, il n'est possible d'en évaluer la pertinence et la fécondité qu'en modélisant en 2D ou en 3D les configurations et qualités spatiales qui peuvent en découler. Une telle modélisation équivaut à la production d'un prototype.

Il est possible qu'un principe d'intervention doive être écarté parce que le prototype est clairement insatisfaisant à un égard ou à un autre. Il est également possible que le prototype en question permette d'entrevoir un principe plus pertinent encore. Ce principe apparaît déjà valide parce qu'il est révélé à même une configuration et des qualités spatiales d'emblée satisfaisantes. Ce principe peut être exploré à son tour via l'élaboration d'un autre ou d'une série d'autres prototypes. De même, le concept d'aménagement ne peut être approfondi, et validé, que par la production d'une série de prototypes permettant de voir son potentiel et de le faire évoluer. Cette production peut conduire à un concept alternatif, dont l'intérêt sera confirmé (ou non) à même les qualités spatiales décelées dans le prototype. Inversement, la production d'une série de prototypes peut invalider un concept. Dans ce cas, il est possible de retourner au raisonnement qui a mené au concept (analyse, constats, prise de position, intentions générales, etc.), d'en reconsidérer certains aspects et d'opter pour une autre piste conceptuelle, quel que soit le degré de divergence.

Le processus, en somme, n'est pas linéaire. Il se déroule au contraire en boucles récursives. Le principe de travail est donc très simple : il faut produire pour avancer, valider ou invalider des principes, voir la portée et la fécondité d'un concept, générer des alternatives, parmi lesquelles certaines ouvriront de nouvelles voies d'exploration ou d'approfondissement qui éclaireront à leur tour certains constats, ce qui requerra des analyses complémentaires, et ainsi de suite.

Les livrables

Les livrables doivent être présentés en 2D ou 3D, selon le cas, de manière soignée, conformément aux directives données au début de chaque étape. En s'assurant de produire des livrables de qualité à chaque étape (analyses, constats, pistes d'intervention, objectifs, concept, etc), les étudiant(e)s ces derniers pourront être intégrés au dossier sans qu'il y ait à reprendre des documents ou des illustrations. Il est très fortement recommandé, également, de produire les documents de travail, schémas, vignettes, esquisses sommaires, principes illustrés, maquettes de travail et autres de manière soignée, afin qu'ils puissent être utilisés au besoin dans la production des livrables et du dossier final.

Le portfolio

Le portfolio témoigne de l'assiduité avec laquelle les étudiant(e)s explorent et approfondissent leur projet en usant de diverses stratégies de production en cours de travail (schémas, cartes, coupes, simulations 3D sommaires, collages d'images, maquettes de travail, coupes, axonométries, croquis et autres). Chaque étudiant(e) accomplit le travail requis et poursuit sa réflexion chaque semaine assidûment, en dehors des heures d'atelier.

Chaque étudiant(e) doit verser dans son portfolio les éléments qui rendent très bien compte du déroulement du projet et de la démarche individuelle et collective d'exploration et d'approfondissement. Les éléments matériels doivent être conservés dans l'atelier. En incluant ces derniers, toutes les pièces du portfolio doivent être numérisées et versées chaque semaine dans le dossier « portfolio » ouvert à cette fin. Les pièces produites dans le cours d'un processus d'exploration individuel doivent être signées par l'auteur(e) et datées. Les pièces qui correspondent (le cas échéant) au travail réalisé en équipe doivent être datées et porter le nom de tous les équipiers ou équipières. Les pièces numérisées versées dans Studium à chaque semaine doivent être présentées en ordre chronologique et assemblées en un seul document PDF, format 11x17. Le document comporte la date, le nom de l'étudiant(e) ou des coéquipières/coéquipiers, selon le cas, ainsi que le titre de l'étape en cours. Le titre du fichier comporte la date, le numéro de l'étape

et les initiales de l'étudiant(e) ou des coéquipières/coéquipiers, selon le cas, conformément au modèle suivant : aammjj_E2_BDS_SB.

L'évaluation

Les notes attribuées à chaque étape et la note finale porteront sur les aspects et les éléments suivants :

- a) l'affichage hebdomadaire, lequel doit faire preuve de l'avancement du projet et des explorations qui ont été assidûment menées à cette fin;
- b) la qualité des livrables, du point de vue de la rigueur analytique, de la fécondité sur le plan conceptuel, de l'approfondissement du projet sur le plan spatial, formel, matériel, etc.;
- c) la qualité graphique (et/ou matérielle, s'il y a production de maquettes, par exemple) des livrables, incluant la mise en page des documents requis;
- d) l'approfondissement du projet à toutes les étapes, selon les directives reçues;
- e) la cohérence, à toutes les étapes, entre l'assise conceptuelle du projet, les explorations qui en découlent, la production de prototypes et les propositions d'aménagement plus avancées;
- f) l'intérêt du projet quant à sa réponse au contexte et aux enjeux soulevés en cours de travail, aux objectifs énoncés et à sa contribution à la qualité de l'expérience urbaine et du cadre de vie, en contexte;
- g) la qualité du dossier de projet élaboré avec les documents pertinents produits à chacune des étapes et les rendus finaux;
- h) Sur le plan individuel, la constance et la productivité démontrées au cours de chacune des étapes, ce qui doit être démontré par la production des *documents de travail* de toutes natures, lesquels sont versés aux dossiers correspondant à chaque étape (à noter que ce critère compte pour 5% de la note finale attribuée à chaque étudiant).

En plus de ce qui précède les critères généraux suivants s'appliqueront :

- degré d'intégration des outils d'exploration matérielle (dessins, schémas, maquettes et toute autre production pertinente sur tout médium approprié) au processus de travail à toutes les étapes;
- à ce sujet, il est attendu que chaque étudiant(e) démontre sa capacité à compléter les tâches couvertes avec les logiciels correspondants par les tutoriels mis à sa disposition via Studium dans le Carrefour numérique;
- autonomie démontrée en cours de travail eu égard aux exigences des différentes étapes (travail de réflexion et d'élaboration appuyé par une production appropriée);
- participation active et constructive aux critiques et aux réflexions menées en cours d'atelier et lors des séances de présentation.

Des critères spécifiques d'évaluation pourront être énoncés à chaque travail d'étape. De même, la pondération des critères sera identifiée dans les directives propres à chaque travail d'étape.

Pondération par étapes

Étape 1	15%
Étape 2	15%
Étape 3	15%
Étape 4	10%
Étape 5	10%
Étape 6	15%
Étape 7	20%

Règles pédagogiques

La réussite de l'atelier repose sur la production de l'ensemble et de chacun des travaux requis et ce, aux dates prévues. Les séances d'atelier sont des occasions privilégiées pour travailler efficacement en équipes et pour

discuter des orientations du travail avec le formateur. Elles peuvent inclure des présentations et des mises au point. Des directives supplémentaires peuvent y être communiquées. Il est donc essentiel que les étudiant(e)s soient présent(e)s à toutes les séances. Toute absence doit être motivée par courriel au responsable de l'atelier, soit via Studium, soit à l'adresse suivante : bernard.st.denis@umontreal.ca.

Les instructions portant sur les exercices ou le déroulement de l'atelier seront envoyées par le professeur, via Studium. Il est attendu que les messages reçus sur Studium par les étudiant(e)s seront automatiquement acheminés à leur messagerie, le cas échéant. Les étudiant(e)s consulteront leur messagerie et/ou Studium aussi souvent que nécessaire. Nulle dérogation aux directives et aux échéanciers ne sera acceptée en raison d'une négligence à cet égard. Toute correspondance adressée au professeur doit être acheminée soit par Studium, soit par courriel en provenance d'une adresse universitaire (...@umontreal.ca). Les messages envoyés via un compte de messagerie personnel (hotmail, gmail ou autre) ne seront pas lus.

Notes additionnelles

Élections provinciales

La tenue des élections provinciales le 1er octobre prochain aura des incidences sur les activités de l'Université de Montréal. En effet, la Loi électorale du Québec prévoit que les établissements d'enseignement supérieur sont tenus de donner congé aux étudiants le jour d'un scrutin (article 306).

L'atelier sera donc suspendu le 1^{er} octobre 2018.

Évaluation du cours

L'évaluation du cours en ligne aura lieu du 19 novembre au 7 décembre 2018. Il est important que vous y participiez. Un moment sera réservé à cette fin lors de la séance du 22 novembre

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site

<http://www.integrite.umontreal.ca/>

De l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen.

Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) :

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

L	M	M	J	V	S	D	Étapes de travail
3	4	5	6	7	8	9	Présentation de l'atelier et du projet, mise en contexte et objectifs. Présentation de l'étape 1 : documentation à consulter, relevé photo (L1a), production d'une vidéo de caractérisation/qualification de Griffintown (L1b).
10	11	12	13	14	15	16	Étape 1 (suite), dépôt du livrable L1a .
1a							
17	18	19	20	21	22	23	Présentation des vidéos (L1b), discussion. Présentation de l'étape 2 : synthèse des informations, relevés et exercice de caractérisation, élaboration d'un parti (prise de position) et de concepts préliminaires, production d'un rapport.
			1b				
24	25	26	27	28	29	30	Étape 2 (suite).
1	2	3	4	5	6	7	Présentation du parti et des concepts préliminaires (L2), discussion. Présentation de l'étape 3 : exploration et approfondissement d'un concept (projet potentiel et alternatives), production 2D et 3D à l'appui.
			2				
8	9	10	11	12	13	14	Dépôt du concept (L3), discussion et pistes d'approfondissement. Présentation de l'étape 4 : approfondissement du concept et modélisation du projet potentiel, production 2D et 3D à l'appui.
			3				
15	16	17	18	19	20	21	Présentation du concept modélisé (L4), discussion, pistes d'approfondissement. Présentation de l'étape 5 : production d'une esquisse préliminaire. Présentation de l'étape APA6519-1 : production d'un cahier technique préliminaire (ct1).
			4				
22	23	24	25	26	27	28	Semaine d'activités libres.
29	30	31	1	2	3	4	Étape 5 (suite). Étape APA6519-1 (suite).
t							
5	6	7	8	9	10	11	Étape 5 (suite). Étape APA6519-1 (suite).
			t				
12	13	14	15	16	17	18	Dépôt de l'esquisse préliminaire (L5). Présentation de l'étape 6 : mise au point du projet, production d'une esquisse finale. Dépôt du premier cahier technique (AP6519-ct1). Présentation de l'étape APA6519-2 : mise à jour du cahier technique (ct2)
t			5 ct1				
19	20	21	22	23	24	25	Étape 6 (suite). Étape APA6519-2 (suite).
			t				
26	27	28	29	30	1	2	Dépôt de l'esquisse finale (L6). Présentation de l'étape 7 : production de documents de présentation (rendus). Dépôt du cahier technique mis à jour (AP6519-ct2). Présentation de l'étape APA6519-3 : production du cahier technique final (AP6519-ctF)
t			6 ct2				
3	4	5	6	7	8	9	Étape 7 (suite). Étape APA6519-3 (suite).
			t				
10	11	12	13	14	15	16	Dépôt des rendus (L7) et du diaporama de la présentation finale. Étape APA6519-3 (suite).
t			7				
17	18	19	20	21	22	23	Présentation finale. Dépôt du cahier technique final (APA6519-ctF)
P			ctF				
							Séance d'atelier
							Séance d'atelier, aspects techniques (APA6519)
0							Livrable
ct0							Livrable APA6519
							Cours capsule ou sortie sur le terrain